

France Telecom : Retrait de parafoudres suspectés d'être à l'origine de cancers

Lu 334 fois



Yves Colombat, agent France Télécom en haute-Loire - Ludivine Tomasi

La Haute-Loire sera le premier département français à se débarrasser des parafoudres suspectés d'être à l'origine de cancers chez les agents de France Télécom.

Riom-ès-Montagnes, dans le Cantal, Béziers, la Loire-Atlantique : voilà une vingtaine d'années que le doute s'installe. Et si les parafoudres étaient à l'origine de cancers chez les agents de France Télécom qui les manipulent?? Jusqu'ici, aucune étude n'a tranché dans un sens ou dans l'autre.

Sous la ténacité de deux syndicalistes CGT auvergnats, l'opérateur a fini par désigner la Haute-Loire comme département pilote au niveau national pour le retrait de ses parafoudres radioactifs. Aujourd'hui, l'opération se termine dans l'est atiligiérien et devrait commencer dans le Puy-de-Dôme fin janvier.

Une réaction tardive

En 2008, alertés par plusieurs cancers chez des techniciens de Riom-ès-Montagnes puis, par la découverte de 10.000 parafoudres radioactifs à Moulins, Frank Refouvelet et Yves Colombat décident de mener leur enquête.

Le premier est agent des lignes dans le Cantal. Le second, dessinateur pour France Télécom en Haute-Loire. Tous deux appartiennent au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). « Pendant des dizaines d'années, on n'a pas su ce que l'on transportait. Comme le réseau a été modernisé dans les années 70-80, on nous disait que ces parafoudres ne se trouvaient plus que dans les musées. Alors, on est allés nous-même sur le terrain pour voir », raconte Yves Colombat.

Entre 2008 et 2010, des parafoudres récoltés un peu partout en Auvergne sont analysés par la Criirad (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité). Dans le même temps, des enquêtes de terrain sont réalisées auprès des techniciens. Constat : les agents de ligne s'exposent régulièrement à des éléments radioactifs, sans réelle protection ou procédure à suivre.

Devant le risque, France Télécom décide d'éliminer ces parafoudres, uniquement pour les plus gros sites. Pas suffisant pour l'inspection du travail de Haute-Loire, qui met en demeure France Télécom en octobre 2010. « L'inspectrice du travail Laure Fallet a été fantastique. Sans elle, aujourd'hui, on ne serait pas assuré que les employés ne seront plus exposés aux risques radioactifs », note Yves Colombat.

« Comme si de rien n'était »

Néanmoins, la suite de l'histoire reste difficile à écrire. Comment évaluer l'ampleur d'une exposition invisible?? Retracer le parcours de tous les techniciens pour envisager tous les scénarios possibles... C'est tout le problème auquel sont confrontés les médecins du travail. « D'autant que France Télécom externalise le risque maintenant », observe Henri Joumel, chargé du contrôle des entreprises sous-traitantes de France Télécom. À l'image de la société Escot, qui réalise 70 % du retrait des 30.000 parafoudres en Haute-Loire.

« Aujourd'hui, on fait comme si de rien n'était, comme si les risques n'existaient pas, résume Frank Refouvelet. Malgré toutes les activités que l'on réalise et qui nous exposent à l'amiante, au brai de houille, au colbat. Ça se passe à l'ancienne. Sans protection, ni procédure ».